

L'Avenir Ensemble

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DE LA RÉGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

N° 33 - MAI 2023



*La maison forestière de Haslach,
ancien pavillon de chasse construit
par l'empereur allemand Guillaume II*

PATRIMOINE

ACQUISITION DU
FORT DE MUTZIG

EAU & ASSAINISSEMENT

LE BUDGET

FINANCEMENT

LE RÉSEAU INITIATIVE
BRUCHE MOSSIG
PIÉMONT

RÉHABILITATION DE LA PATAUGEOIRE DE LA PISCINE DE PLEIN-AIR DE MOLSHEIM



La pataugeoire de la piscine de plein-air a fait l'objet d'une réhabilitation en 2005. 18 ans plus tard plusieurs défauts apparaissent : la dalle support se désagrège sous les effets du temps (gel), des produits utilisés (chlore), de l'usure (les carreaux du sol se désolidarisent et fissurent d'où des risques de blessures). Enfin le défaut d'étanchéité des parois verticales engendre des fuites d'eau.

Le projet de réhabilitation de la pataugeoire consiste à démolir la structure actuelle pour réaliser un nouveau support en béton capable d'accueillir un bassin en inox avec des caniveaux de débordement périphériques. Les canalisations existantes seront raccordées. On y trouvera également un pédiluve, une ombrière en toile tendue et un garde-corps externe pour le confort de tous.

SOLIDARITÉ TURQUIE & SYRIE

Notre Communauté de Communes, solidaire des peuples turc et syrien

Plus de 50 000 personnes ont perdu la vie et plus de 120 000 ont été blessées lors des séismes survenus au courant du mois de février dernier. Le bilan de cet événement est catastrophique compte tenu de la magnitude des secousses allant de 4 à 7,5 sur l'échelle de Richter.

A l'unanimité, le conseil communautaire a voté une subvention équivalente à un euro par habitant, soit un total de 41,197 €. Elle a été versée à deux structures partenaires : le **cercle d'amitié France-Turquie** pour l'envoi de matériel vers les zones sinistrées (groupes électrogènes et WC chimiques) et le **Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO)** pour financer des actions sur le sol syrien. L'engagement du Conseil Communautaire se fait au nom des 18 communes membres de notre intercommunalité.



APPELS D'OFFRES - GAZ & ÉLECTRICITÉ

Dans un contexte de hausse massive des prix de l'énergie, la Communauté de Communes a réalisé des appels d'offres tant pour elle-même que pour l'ensemble des 18 communes membres.

» Pour l'électricité, nous nous sommes engagés pour les années 2024-2025 avec ES Energies Strasbourg pour les contrats de plus de 36 KVA. **L'augmentation des tarifs sera de 24 %.**

» Pour le gaz, nous nous sommes engagés pour les années 2024-2025 avec Gaz de Barr pour les communes relevant de son périmètre.* **L'augmentation des tarifs sera de 72,61 %.**

*DORLSHEIM, MOLSHEIM, MUTZIG

» Egalement pour le gaz, nous nous sommes engagés pour les années 2024-2025 avec ES Energies Strasbourg pour les communes ci-dessous*. **L'augmentation des tarifs sera de 66,50 %.**

*ALTORF, DACHSTEIN, DINSHHEIM-BRUCHE, DUPPIGHEIM, DUTTLENHEIM, ERGERSHEIM, ERNOLSHEIM-BRUCHE, GRESSWILLER



Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig
2 route Ecospace - B.P. 93077
67125 MOLSHEIM Cedex

Tel : 03 88 49 82 58 - Fax : 03 88 49 38 14
Mail : secretariat@cc-molsheim-mutzig.fr
web : www.cc-molsheim-mutzig.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Directeur de la publication : Laurent FURST
Rédaction : Personnel de la Communauté de Communes
Photos & Visuels : Communauté de Communes, Photo de couverture - Drone Session
Impression : Imprimerie Chryss Molsheim
Dépôt légal à parution

AU SOMMAIRE

PAGE 2 BRÈVES

PAGE 3 EDITORIAL

PAGES 4-5 FINANCEMENT

PAGES 6-7 EAU & ASSAINISSEMENT

PAGES 8-9 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PAGES 10-11 ACTEURS DU TERRITOIRE

PAGES 12-13 PATRIMOINE

PAGES 14-15 LIEU D'EXCEPTION

PAGE 16 DIVERS

Communes membres de la Communauté de Communes :

*Altorf - Avolsheim - Dachstein -
Dinsheim-sur-Bruche - Dorlisheim
- Duppigheim - Duttlenheim -
Ergersheim - Ernolsheim-Bruche -
Gresswiller - Heiligenberg -
Molsheim - Mutzig -
Niederhaslach - Oberhaslach -
Soultz-les-Bains - Still - Wolxheim*

*Accompagner les Communes,
Agir pour la qualité de vie*



Toute la société est désormais sensibilisée aux défis climatiques et aux questions environnementales.

Localement les commerces, les entreprises, les services publics, nos concitoyens, apportent, chacun à son niveau, une contribution aux changements qui s'imposent à nous.

Au travers de ses politiques, notre intercommunalité intègre ces sujets et participe à cette évolution collective dans 3 domaines :

Politique vélo

Nous disposons d'ores et déjà de 80 kilomètres de pistes cyclables et chaque année nous en mettons de nouvelles en service.

Nous avons aussi subventionné l'achat de près de 1500 vélos électriques et les élèves de toutes les classes de Cours Préparatoire se voient remettre un casque et un gilet de sécurité.

Cycle de l'eau

Sur nos réseaux d'eau nous avons réduit de plus d'un tiers les fuites constatées.

Nous développons une nouvelle politique d'infiltration des eaux pluviales pour recharger les sols et réduire les pollutions hors stations d'épuration.

Pour l'assainissement, nous cherchons à accroître le rendement épuratoire de nos équipements et ce en partenariat avec le SDEA.

Pollution carbone

Nous avons installé 20 bornes de recharge pour voiture électrique sur l'ensemble de notre territoire.

Nous ambitionnons de faire évoluer le parc de nos bâtiments communaux et intercommunaux, soit 208 000 m², vers plus de sobriété énergétique à l'avenir.

Bien sûr, ce qui reste à faire est considérable, mais nous travaillons avec cœur à la construction d'un futur meilleur pour chacune et chacun d'entre nous.

Laurent FURST
Président

INITIATIVE BRUCHE MOSSIG PIÉMONT, UN ACTEUR DÉDIÉ AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Initiative Bruche Mossig Piémont fait partie du réseau Initiative national, premier réseau associatif de financement et d'accompagnement de la création et de la reprise d'entreprises en France. Cette association locale indépendante est basée à Mutzig dans les locaux de Tremplin entreprises et propose de nombreux services gratuits destinés aux personnes porteuses de projets de création, de reprise ou de croissance d'entreprises.



EN BREF



1^{er} RÉSEAU ASSOCIATIF DE FINANCEMENT DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES

UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET

Les jeunes entrepreneurs qui souhaitent s'implanter sur le territoire de la Communauté de Communes peuvent se tourner vers l'association Initiative BMP pour bénéficier d'une **aide financière**, mais surtout d'un **accompagnement complet** qui peut contribuer à pérenniser leur activité.

Afin de favoriser les chances de réussite de la jeune structure, Initiative BMP procède à une analyse du dossier en Comité d'Agrément. Les bénévoles qui le composent sont tous issus du territoire de la Communauté de Communes et ont une grande expérience du monde de l'entreprise pour avoir exercé des métiers variés. Ils se réunissent tous les 15 jours pour échanger entre eux, analyser les projets et statuer, le cas échéant, sur leur faisabilité.

La première étape après validation du comité d'agrément consiste à débloquer le financement, puis de mettre en place un suivi. **Un parrain ou une marraine** est à leurs côtés pour les épauler dans l'apprentissage du métier de chef d'entreprise, les aider à prendre du recul sur leur activité et les alerter sur de potentiels problèmes qui peuvent survenir.



Comité d'agrément D'INITIATIVE BRUCHE MOSSIG PIÉMONT du 31 janvier 2023



Initiative Bruche Mossig Piémont a remis un chèque de 13 000€ pour la reprise et la transformation du restaurant LES POTES AU FÛT à Molsheim

NOTRE PARTICIPATION

Pour que l'association puisse soutenir financièrement les projets du territoire, la Communauté de Communes met à disposition un fonds de dotation initiale de 27 000 € qui renforce sa capacité d'intervention et lui permet d'aider les entreprises retenues par l'octroi d'un prêt. Le montant de ce fonds est revu annuellement et tient compte des prêts consentis et des remboursements perçus. En outre, pour la période de juin 2022 à juin 2025, une somme de 3 000 € par an sera versée pour contribuer aux frais de fonctionnement de l'association.

BILAN 2022



ENGAGEMENTS SUR 2022

31 prêts d'honneur engagés pour 138 000 €. **11 projets** ont été retenus au niveau de notre territoire. Ils ont bénéficiés de **33 000 €** de prêts puisés dans le fonds de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig.

- ✓ **11 projets au total**, 6 créations et 5 reprises d'entreprises
- ✓ **12 545 €** de prêts d'honneur moyens par projet
- ✓ Une durée moyenne de remboursements de **60 mois**
- ✓ Création de **25 emplois**

FOCUS SUR INSTANT GRIMPE

Stan, Philippe et Zoltan avaient un rêve commun : faire de leur passion pour l'escalade leur métier. Issus de divers domaines, ces trois entrepreneurs ont fait appel au réseau Initiative dès la genèse du projet. De l'élaboration du business plan à la pérennisation de l'entreprise, Initiative BMP intervient à chaque étape et contribue à rassurer les entrepreneurs dans leur démarche.

Aujourd'hui, Instant Grimpe propose de l'escalade de bloc et sur corde pour tous, pour tous niveaux et pour tout âge, ainsi qu'un espace détente et loisirs.

"Le réseau Initiative a été pour nous un réel soutien et une aide précieuse dans l'avancement du projet. C'est important d'être en contact avec des professionnels de l'entrepreneuriat qui nous guident dans nos choix et qui nous accompagnent dans l'avancement du projet. Cela nous a beaucoup rassurés dès le démarrage." **Stan Beltier**



LE BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

La gestion de l'eau et de l'assainissement sur notre territoire est d'un point de vue comptable portée par deux budgets distincts mais une seule facture est soumise à l'abonné. Une réflexion commune est possible grâce à l'unification du mode de gestion de ces compétences à l'échelle de notre Communauté de Communes. Notre intercommunalité a fait le choix de conserver la maîtrise et la propriété de l'ensemble de ses équipements.



NOTRE OBJECTIF PRINCIPAL

Assurer un service de qualité à l'ensemble de nos concitoyens

Un patrimoine technique considérable

Les 41 000 habitants de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig consomment de l'eau et envoient les eaux usées vers les stations d'épuration du territoire. Dès sa création, l'intercommunalité s'est attachée à unifier l'eau et l'assainissement en :

- > modernisant les installations
- > conservant une situation financière exemplaire

L'unification sera achevée lorsque les compétences Eau & Assainissement seront exercées par la Communauté de Communes sur les 18 communes membres et que les tarifs seront identiques sur l'ensemble du territoire.



Eau

→ Le budget Eau permet de mettre en œuvre des moyens de production par captage ou pompage, de protection du point de prélèvement, de traitement, de transport, de stockage et de distribution jusqu'au consommateur.

344 km de conduites d'eau

9 puits

13 sources

13 réservoirs (capacité totale de stockage : 5 570 m³)

3 stations de traitement

11 unités de désinfection

1 station d'interconnexion



* Assainissement

→ Le budget Assainissement permet de mettre en œuvre des moyens de collecte, de transport et de traitement d'épuration des eaux usées avant leur rejet dans les rivières ou dans le sol.

* Hors Niederhaslach et Oberhaslach

302 km de réseaux d'assainissement

3 stations d'épuration

42 bassins d'orage

94 déversoirs d'orage

36 stations de pompage

8293 bouches d'égout

Un réel effort de gestion entre 2022 et 2023



INFLATION + 5,2 %



AUGMENTATION DES TARIFS EAU & ASSAINISSEMENT + 3,5 %

L'augmentation des tarifs de l'eau et de l'assainissement est volontairement moins forte que l'inflation afin de préserver le pouvoir d'achat des abonnés.

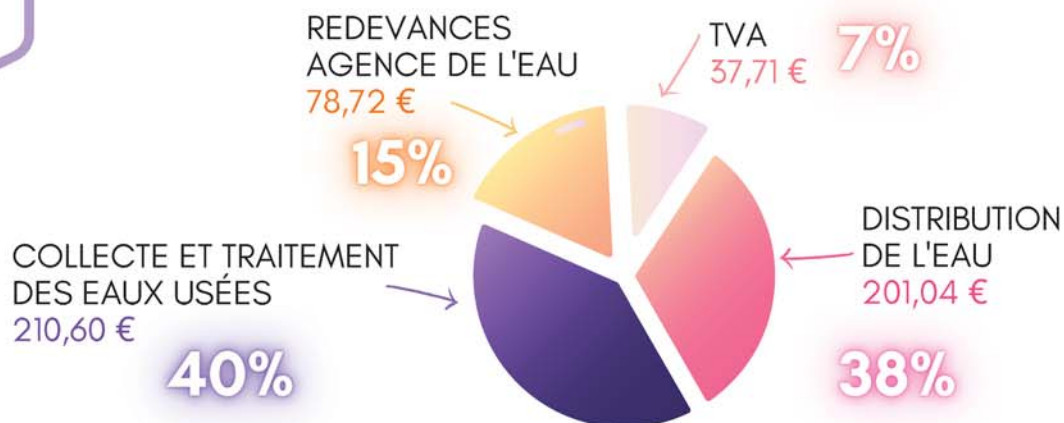
QUELQUES CHIFFRES

120 m³

Consommation
moyenne d'un
abonné

Pour cela, il paye :

528,07 € TTC



Un abonné correspond à un contrat qui peut concerner un foyer, un immeuble ou une entreprise.

La dépense quotidienne pour un **abonné** toutes taxes comprises est de **1,45 € par jour**
La dépense quotidienne par **habitant** toutes taxes comprises est de **0,60 € par jour**
pour l'eau et l'assainissement.

Ces chiffres incluent les consommations des administrations publiques et des activités professionnelles.

Evolution de la démarche d'unification de l'eau et de l'assainissement

- **EAU** : Ce n'est que depuis le 1^{er} janvier 2021 que la Communauté de Communes exerce la compétence "Eau" pour les communes d'Ernolsheim-Bruche, Duppigheim et Duttlenheim. Le tarif de l'eau, pour ces 3 communes, évolue par conséquent progressivement pour atteindre le montant appliqué aux autres membres de l'intercommunalité. Cela prendra 10 ans.
- **ASSAINISSEMENT** : Le rattachement des Communes de Niederhaslach et Oberhaslach, dont la compétence Assainissement est encore, actuellement, confiée au SIVOM de la Bruche Hasel, est prévu pour le 1^{er} janvier 2025.

Ces deux axes de travail constituent les derniers actes d'une vingtaine d'années d'efforts pour unifier l'Eau et l'Assainissement à l'échelle de notre intercommunalité.

A RETENIR

- Un **tarif raisonnable**
- Une **qualité de service** réelle
- Une **santé très solide du budget** "Assainissement"
- Une situation en **très nette amélioration** pour le budget "Eau"

0€ DETTE



Les efforts fournis depuis des années d'intégration des politiques Eau & Assainissement, de désendettement, d'évolution de nos tarifs et de modernisation de nos infrastructures, nous permettent aujourd'hui d'être sereins face à l'avenir.

ZOOM SUR LES BORNES DE RECHARGE

En 2020, les ventes de voitures électriques ne représentaient que 6,4% du marché français. Aujourd'hui, elles sont passées à 13,3%. Face à cet essor des nouvelles mobilités de plus en plus de bornes de recharge pour véhicules électriques se déploient en France. Afin d'agir pour la transition énergétique et d'encourager l'achat de véhicules électriques, la Communauté de Communes a implanté une vingtaine de bornes de recharge sur notre territoire. A noter que des bornes supplémentaires sont également disponibles aux abords de certains commerces.



OÙ BRANCHER SA VOITURE SUR LE TERRITOIRE ?

Les bornes publiques sont payantes et accessibles 24h/24h et 7J/7J tandis que les bornes privées (P), également payantes pour la plupart, répondent à des conditions propres à chaque commerce (à consulter sur place). Voir ci-contre la procédure à respecter pour charger son véhicule sur les bornes publiques.

ALTORF

Parking de l'Abbatiale Saint-Cyriaque

AVOLSHEIM

Jardins de la Gare - 9, rue de la Gare

DACHSTEIN

15, rue Saint-Martin

DINSHEIM-SUR-BRUCHE

Parking du Foyer Communal

DORLISHEIM

Place du Village - 32, Grand Rue

Parking du Cora - 1, rue Mercure (P)

Parking Renault près Cora (P)

DUPPIGHEIM

Rue de la Gare

Aire de la Bruche - A355 (P)

DUTTLENHEIM

1, rue de l'Ecole

ERGERSHEIM

Parking de la RD30

35, rue principale (P)

ERNOLSHEIM-BRUCHE

Parc des Sports - 5, allée du Stade

GRESSWILLER

Place de la Mairie

MOLSHEIM

Rue des Sports

Parking des Jésuites

Communauté de Communes - 2, route Ecospace

Gare de Molsheim - 25, avenue de la Gare

Hotel Diana - 14, rue Saint Odile (P)

Parking du Lidl - 10, route Ecospace (P)



MUTZIG

Espace Atrium - 1, rue Hermès
Place de la Mairie - 6, rue de l'Eglise

NIEDERHALSACH

Place des Fêtes

OBERHASLACH

Salle polyvalente - 53, rue du Nideck

SOULTZ-LES-BAINS

32, rue de Saverne

STILL

Parc des Tuileries

WOLXHEIM

Route de Molsheim

Liste non exhaustive



Dachstein



Dupigheim



Niederhaslach

BORNES PUBLIQUES : COMMENT CHARGER SON VÉHICULE ?

La Communauté de Communes a sélectionné la société **Freshmile** pour la gestion des bornes publiques.

1. S'IDENTIFIER

AVEC UN BADGE

Pour obtenir un badge, créez votre compte gratuitement sur mon.freshmile.com (sans frais d'abonnement) et commandez votre badge pour 4,99 €

AVEC VOTRE SMARTPHONE

Téléchargez l'application mobile Freshmile, cliquez sur le lien vers le navigateur internet ou flashez le QR Code disponibles sur la borne

2. PAYER

AVEC UN BADGE

Créditez votre compte prépayé sur mon.freshmile.com

AVEC VOTRE SMARTPHONE

Donnez une autorisation de paiement, soit par carte bancaire, soit par compte Paypal

3. SE BRANCHER

Munissez-vous de votre câble de chargement et branchez-le sur la prise adaptée à vos besoins.

Pour toute information supplémentaire, contactez directement la société Freshmile. Joignable 24h/24h et 7J/7J.

Hotline : 03 88 68 84 58



Localisation, tarifs, disponibilité ...

Flashez le QR Code pour connaître l'état des bornes en temps réel !

FOCUS SUR L'AQUATIC CLUB MOLSHEIM MUTZIG

C'est la plus grande association en termes de membres de notre Communauté de Communes, et à ce titre L'Aquatic Club de Molsheim-Mutzig (AC2M) est une structure incontournable et un acteur majeur du territoire. Avec plus de 1600 nageurs de toutes tranches d'âge et une notoriété grandissante l'association fêtera cette année ses 70 ans.

UN PROJET ASSOCIATIF D'ENVERGURE

La vocation première de l'AC2M est de permettre à toute personne, quels que soient son âge, sa condition physique, son vécu ou ses motivations, de pratiquer la natation sereinement, grâce à une surveillance et un encadrement de qualité et un dispositif de sécurité rigoureux.



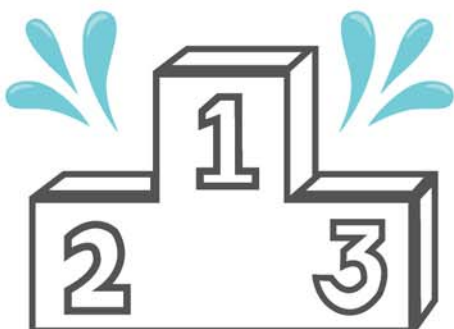
UNE MULTITUDE D'AXES D'APPRENTISSAGES

BÉBÉS NAGEURS : LA DÉCOUVERTE DU MONDE AQUATIQUE

Dès l'âge de 3 mois, les jeunes enfants apprennent à apprivoiser le monde aquatique et peuvent profiter d'un moment ludique à partager avec les parents.



PLONGER DANS LE MONDE DE LA COMPÉTITION



Les moniteurs sont formés pour découvrir les aptitudes de chacun afin d'optimiser leur intervention. Ils détectent ainsi les graines de champions et dès lors, ils sont en mesure de les accompagner pour les amener progressivement vers la compétition. Sur ce parcours, ils ont à cœur aussi de leur enseigner le respect des valeurs sportives : discipline, rigueur, tolérance, et de les familiariser avec les exigences de la compétition : gestuelle et règles fédérales.

C'est dans cette optique qu'un partenariat avec le collège Henri Meck a été mis en place avec la création d'une section sportive dédiée à la discipline. Les nageurs ayant un bon niveau en natation, de bons résultats scolaires et faisant preuve d'assiduité peuvent y prétendre. Actuellement, une trentaine de jeunes nageurs en bénéficient et peuvent rêver de devenir un jour des champions.



"NAGER FORME SANTÉ" : RÉPONDRE AUX BESOINS DU CORPS ET DE L'ESPRIT



L'approche aquatique nous extrait de la gravité terrestre et permet ainsi d'avoir accès à une tout autre manière de se mettre en mouvement. Sans risque de chute ou de tension, l'eau offre une résistance mécanique pour une plus grande amplitude dans les exercices abordés, toujours dans une approche respectueuse de la physiologie et de l'anatomie des personnes.

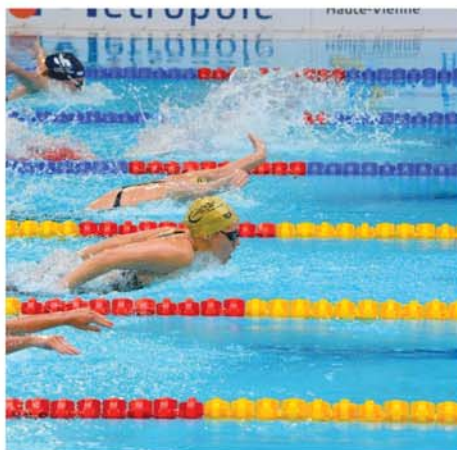
DES ANIMATEURS ET ENCADRANTS IMPLIQUÉS

Excellence et professionnalisme sont les maîtres mots de l'encadrement à l'AC2M. Les différents profils d'entraîneurs et d'éducateurs sportifs (pour la plupart ayant eux-mêmes occupé la place d'élèves) suivent régulièrement des formations dispensées par l'association pour compléter leurs compétences : sport-santé, préparation à la compétition, apprentissage du jeune public. L'AC2M peut compter sur la présence de 7 salariés au bassin à temps plein (6 CDI et 1 CDD).



L'AC2M ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE

L'AC2M bénéficie d'une réelle synergie entre ses acteurs : élus, dirigeants, membres et salariés. La Communauté de Communes met à disposition les piscines du territoire à des tarifs modestes. Cette dynamique permet à l'association d'auto-alimenter ses projets et de mettre en avant ses talents, notamment lors de compétitions. Certaines pépites s'intègrent en équipe de France et portent fièrement les couleurs du territoire au niveau national. Comme le formule le président de l'association **Damien François**, *« sans une politique associative aussi ambitieuse menée par les élus de la Communauté de Communes, tout cela ne serait pas réalisable »*.



CONTACTS

8, route des loisirs - 67190 MUTZIG
07 68 95 43 60 - contact@ac2m.club



ACQUISITION DU FORT DE MUTZIG PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Avec près de 30 000 visiteurs par an, le Fort de Mutzig est un lieu phare de notre patrimoine historique. Depuis 1984 une association restaure les lieux, gère l'accueil touristique et poursuit les recherches historiques. Afin de faciliter la valorisation de ce site exceptionnel la Communauté de Communes en négocie depuis des années l'acquisition.



Galerie ovoïde souterraine

LE FRUIT D'UNE LONGUE NÉGOCIATION

Après 10 ans d'efforts, le Fort de Mutzig est en passe d'être acheté cette année par notre Communauté de Communes. A l'avenir, l'association restera en charge de la restauration historique du site et de son exploitation tandis que l'intercommunalité assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux d'investissement.

LES OBJECTIFS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SONT :

- 1 • Rendre le site autonome des installations militaires en ce qui concerne l'alimentation en eau, l'assainissement et les raccordements électriques.
- 2 • Mettre en place une clôture entre le terrain cédé et le domaine militaire.
- 3 • Améliorer l'accueil du public en créant un bâtiment dédié et en réaménageant les parkings.
- 4 • Créer une zone technique pour permettre la poursuite du travail de restauration.
- 5 • Construire un bâtiment de stockage.



La construction du Fort a débuté en **avril 1893** et le chantier a été stoppé début 1916 sur ordre du général Eberhard von Claer commandant le service des fortifications.

Surface de l'emprise totale du site militaire actuel : 81 hectares

Surface de la zone historique rachetée par l'intercommunalité : 25 hectares

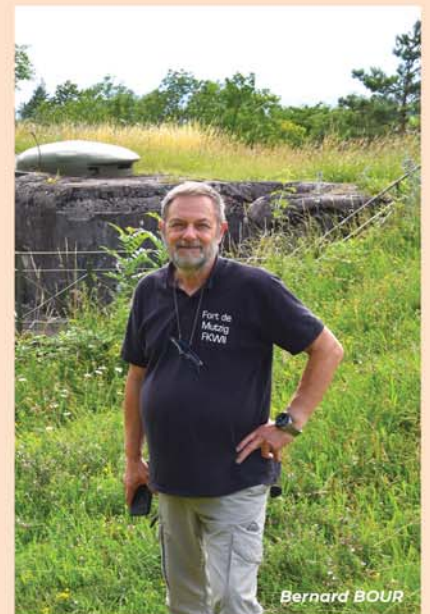


Le Fort reste pour sa plus grande partie une emprise militaire exploitée par le 44ème Régiment de transmission.



« En 1984 j'ai obtenu du gouverneur militaire de Strasbourg, grâce à l'aide de Monsieur Borde, sous-préfet de Molsheim, l'autorisation de démarrer une action de sauvegarde sous l'autorité de la garnison de Mutzig. En 2007 nous avons été autorisés à créer l'association « Fort de Mutzig – Feste Kaiser Wilhelm II ». La responsabilité de la restauration et de l'accueil du site nous a été confiée directement. 40 ans de passion et de travail ont vu l'augmentation régulière du nombre de visiteurs. Notre bonne réputation nous a valu de devenir un site historique incontournable. En 2023 l'acquisition par la Communauté de Communes de Molsheim-Mutzig pérennisera définitivement le sauvetage de ce lieu extraordinaire et nous permettra d'en faire un site touristique majeur. »

Bernard BOUR - Président de l'association du Fort de Mutzig



LA FORÊT DE HASLACH

La forêt domaniale de Haslach s'étend sur 4 communes à l'est du territoire de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig : Heiligenberg, Niederhaslach, Oberhaslach et Still. Elle offre, au fil des saisons, une diversité de couleurs, de paysages et de panoramas à découvrir à pied, à vélo ou même à cheval.



Forêt domaniale de Haslach

HEILIGENBERG / NIEDERHASLACH / OBERHASLACH et STILL

SIG

Région Molsheim-Mutzig



EN BREF

**SUPERFICIE TOTALE
DE 30,5 KM²**

Still : 14,30 km²

Oberhaslach : 11,20 km²

Niederhaslach : 2,70 km²

Heiligenberg : 2,30 km²

Dont 121 hectares classés en réserve biologique intégrale, laissée en évolution libre.



Son altitude varie entre 230 et 964 mètres au-dessus du niveau de la mer.



Des lieux incontournables : les 3 châteaux et le pavillon de chasse de Guillaume II.



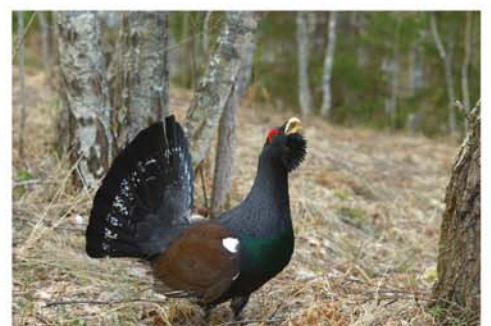
A savoir : Une forêt domaniale fait partie du domaine privé de l'Etat tandis qu'une forêt communale appartient au patrimoine privé de la commune.

UN VIVIER DE LA BIODIVERSITÉ

La forêt domaniale de Haslach offre une flore et une faune particulièrement riches et variées. On peut y observer des chênes, des hêtres et des résineux ...



... on peut également y croiser le faucon pèlerin, le hibou grand-duc dans les falaises du Nideck ou encore le très rare grand tétras qui ne compte plus que quelques individus en Alsace.



DES CHÂTEAUX

Ce ne sont pas moins de trois châteaux médiévaux dont les ruines se dressent dans l'ancien massif forestier du domaine de Haslach. Classés au titre des Monuments historiques, ils sont le théâtre de légendes et de promenades offrant des points de vue magnifiques.

Le Hohenstein



Le Ringelstein



Le château du Nideck



Et peut-être au fil d'une promenade se souviendra-t-on de...

... la légende

Les frères Grimm publient en 1816 l'histoire des géants du Nideck sous le nom "Das Riesenspielzeug" (le jouet géant). Les géants peuplent le château et les alentours. Un jour, la fille de l'un d'entre eux descend dans la plaine et y découvre un paysan en train de labourer. Tout excitée, elle ramène avec elle ce qu'elle considère comme un jouet exceptionnel. Quand son père aperçoit le laboureur et son attelage terrorisés, il tance l'enfant et lui ordonne de rapporter le "jouet" où elle l'a trouvé, lui expliquant qu'il ne s'agit pas de poupées mais d'êtres vivants. Il lui enseigne également que, sans le pain et la nourriture produits par le paysan, il n'y aurait plus de géants et qu'il faut respecter le travail de celui qui cultive la terre.



ARRIVÉE DE L'ASSAINISSEMENT À HEILIGENBERG

La Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig investit 3,6 millions d'euros à Heiligenberg pour créer un réseau de collecte des eaux usées ainsi qu'un réseau séparatif de collecte des eaux pluviales. Ces travaux sont également l'occasion de renouveler les canalisations d'eau potable vieillissantes.



➔ La rue Principale de la commune est ainsi en travaux jusqu'à la fin de l'été, puis le raccordement continuera au niveau de la rue de la Batteuse. Le nouveau réseau d'assainissement de Heiligenberg acheminera les eaux usées jusqu'à la station d'épuration de Molsheim.

➔ Avec ces travaux, Heiligenberg disposera des équipements les plus modernes de notre territoire.



« On dit souvent que les communautés de communes étouffent les petits villages, ce chantier est la preuve du contraire, sans la nôtre nous n'aurions pas pu réaliser ces travaux »

Guy Ernst - Maire de Heiligenberg